# Et maintenant, tous·tes ensemble, on fait quoi ?

Mardi 14 avril, le grand public apprenait par voie de presse, en même temps que l'équipe des salarié·es et des auteur·ices Grasset, que leur PDG Olivier Nora était limogé. Une nouvelle déflagration dans le monde du livre après les nombreuses alertes sur les dangers de la concentration des maisons d'édition et des médias aux mains de quelques milliardaires. **Les auteur·ices s'organisent alors pour défendre leurs droits**, des acteur·ices du monde du livre expriment leurs inquiétudes, **plus d'une centaine de salarié·es du groupe Hachette apportent spontanément leur soutien à leurs collègues de Grasset** et interpellent le monde politique dans une tribune parue dans *Le Monde* le 19 avril 2026.

## Sans auteur·ice, il n'y a pas de livre…

Il est donc impératif de les soutenir via une clause de conscience. C'est un combat à mener. Et les salarié·es et collaborateur·ices des petites et grandes maisons d'édition – technicien·ne logistique, cariste, éditeur·ice, graphiste, comptable, traducteur·ice, représentant·e, libraire, fabricant·e, chef·fe de projet marketing… – seront derrière elleux.

## Mais sans travailleur·euses du livre, il n'y a pas de maisons d'édition pour les publier

Qui pour s'inquiéter du sort des salarié·es ? Celleux de Grasset qui sont aujourd'hui grandement menacé·es ? Celleux des autres maisons d'édition, des services supports, de la

distribution et de la diffusion qui vivront les répercussions de cette crise ? Peut-être que les enseignant·es ne voudront plus commander des manuels Hachette ? Que des éditeur·ices tiers ne voudront plus être distribué·es et diffusé·es par Hachette ? Que les auteur·ices ne voudront plus être publié·es dans une maison du groupe ? Que les libraires ne voudront plus commander nos livres ? Ou les parents les lire à leurs enfants ? Qui pour relayer cette parole ? Ces inquiétudes ? La peur des représailles qui justifie l'anonymat de la tribune des salarié·es ?

## Nous formons une chaîne de création et de production, nous sommes une fourmilière et nous souhaitons renouveler notre soutien à l'équipe de Grasset

Nous souhaitons exprimer notre inquiétude quant à l'avenir des salarié·es de chez Grasset à la suite d'un changement si brutal de direction. **D'abord Fayard, maintenant Grasset : ça suffit !** Nous assistons impuissant·es aux décisions de milliardaires qui se partagent le gâteau de l'édition, et cela fait longtemps que nous alertons sur les risques (politiques, économiques et sociaux) liés à de telles prises de contrôle par des personnes qui ne servent que leurs intérêts personnels, qu'ils soient financiers et/ou idéologiques.

Nous ne découvrons pas les conséquences au quotidien de ces ambitions sur nos métiers mais ce genre de crise nous permet de nous remobiliser. **Ce moment est crucial pour faire entendre nos voix** et gagner des droits si nous menons une action collective affirmée et organisée.

Réfléchissons ensemble et repensons collectivement l'écosystème de la chaîne du livre. Réapproprions-nous nos métiers et nos outils de travail, afin de redonner du sens et mieux nous protéger en tant que salarié·es.

Unissons-nous, salarié·es d'Hachette, des grands groupes – où la concentration est un danger – et des maisons d'éditions indépendantes – où iels ont aussi besoin d'être protégé·es, car les systèmes de domination y sont également bien à l'oeuvre et où la brutalité managériale y est bien réelle, même si souvent tue.

## Quelles sont nos options si nous souhaitons nous mobiliser ?

Quand on travaille dans une maison, dans un groupe dont la direction prend un tournant réactionnaire, comment on résiste ? Quelles sont nos options ?

La clause de conscience est une mesure juridique demandée par auteur·ices, qui pourrait aussi s'appliquer aux travailleur·euses de l'édition. **Réclamons-la si nous la souhaitons !**

Nous ne pouvons et ne voulons par ailleurs pas tous·tes partir. Et pour aller où ? Voulons-nous tous quitter nos entreprises en même temps ? Ne serait-ce pas un PSE déguisé ? Et si nous partons, une clause de non-dénigrement nous bâillonne et maintient le secret. Est-ce ce que nous voulons défendre *in fine* ?

Nous cherchons une **réponse collective forte** qui peut s'inscrire dans le temps long. Au-delà des réponses individuelles possibles, nous voulons défendre nos emplois, non pour protéger nos entreprises dans une dimension capitaliste et libérale, mais pour ne pas être les complices de projets « civilisationnels » réactionnaires.

Parce qu'il y a des risques à s'exprimer individuellement pour montrer notre désaccord, il nous faut agir collectivement dans nos espaces de travail. Utilisons les outils à notre disposition : les syndicats, les mandats syndicaux, les mandats de représentant.es du personnel en CSE, les panneaux

d’affichage, les assemblées générales, les tractages, les permanences syndicales. Faisons des alertes, RPS, VHSS, économiques. Ce sont des outils à disposition des instances du personnel. Il faut s’en saisir, car le droit durement acquis ne s’usera que si on ne l’utilise pas.

Face à un propriétaire dont l’objectif financier passe peut-être à court terme derrière l’objectif idéologique, proposons davantage de modes d’action. Réapprenons à nous auto-défendre, collectivement ! Organisons des assemblées générales en entreprise ! **C’est un droit et c’est là que nous pouvons voter, tous·tes ensemble, des modes d’actions collectives : la manifestation, les rassemblements, le débrayage, la grève. Nous pouvons résister par la lutte !**

## Essayons tous·tes ensemble !

- Le 27 novembre 2024, les salarié.es de Bayard ont fait grève une heure et ont obtenu que la direction fasse marche arrière sur l’embauche d’Alban du Rostu, ancien collaborateur du milliardaire catholique conservateur Pierre-Édouard Stérin.
- Le 10 septembre 2025, lors du mouvement « Bloquons tout », le monde du livre a répondu présent et le gouvernement a reculé.

Il est donc possible de se soulever collectivement. Sortons de la sidération, formons-nous, parlons-nous, débattons, syndiquons-nous !

**Et rendez-vous en juin pour une grande assemblée générale du livre !**

*SUD Culture Solidaires – branche Métiers du livre*
*23 avril 2026*

SudCulture MDL 2026-04-23 EtMaintenantTélécharger